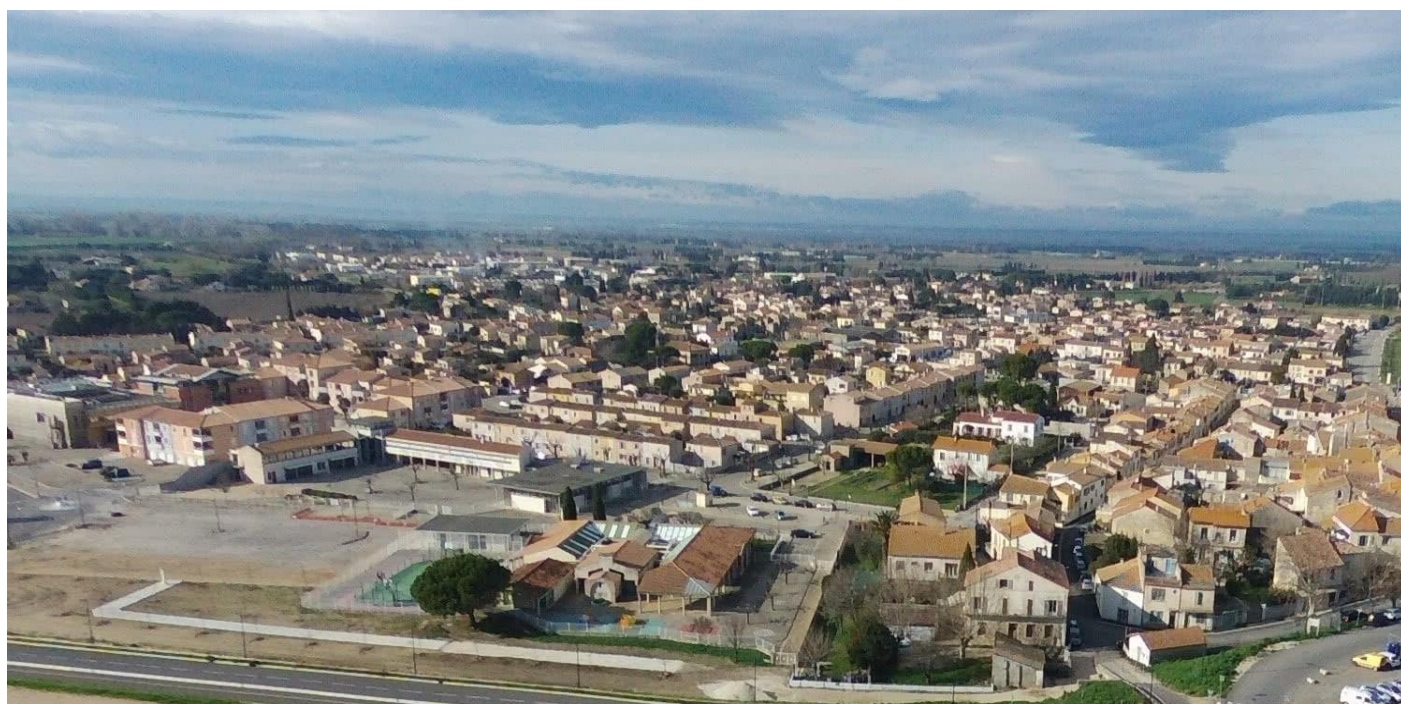


DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



SOMMAIRE

LE DICRIM - QU'EST-CE QUE C'EST ?	p. 3
L'INFORMATION - LA PRÉVENTION	p. 4
LA RÉSERVE COMMUNALE	p. 7
LES RISQUES NATURELS :	p. 8
• INONDATION.....	p. 8
• LE RISQUE SISMIQUE	p. 10
• LES MOUVEMENTS DE TERRAIN	p. 12
• LE RISQUE CLIMATIQUE.....	p. 14
• CANICULE ET FORTES CHALEURS	p. 14
• VENTS VIOLENTS	p. 16
• PLUIES MÉDITÉRANNÉENES INTENSES	p. 18
• NEIGE-VERGLAS.....	p. 20
• GRAND FROID	p. 22
LES RISQUES TECHNOLOGIQUES :	p. 24
• TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES (TMD)	p. 24
• RUPTURE DE BARRAGE.....	p. 26
MENACES ATTENTATS	p. 28
RISQUE INCENDIE.....	p. 30
LE RISQUE SANITAIRE.....	p. 32
A RETENIR DANS TOUS LES CAS – MEMO	p. 33
CONTACTS UTILES.....	p.34

LE DICRIM, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le DICRIM, c'est :

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est établi par la commune afin d'informer les Fourquésiens des risques majeurs encourus sur le territoire et de la conduite à tenir avant, pendant et après la survenue de l'évènement.

Le risque majeur, c'est :

Un évènement (aléa) d'origine naturelle ou technologique, menaçant la sécurité des biens, des personnes ou de l'environnement (enjeu), caractérisé par sa faible fréquence et par sa gravité.

Un outil de prévention

Notre territoire est soumis à divers risques : inondation, risque sismique, mouvement de terrain, risque climatique, transport de matières dangereuses, rupture de barrage, risque sanitaire.

Chacun de ces évènements, qualifiés de majeurs dès lors que la sécurité des biens et des personnes est en jeu, doit être connu et appeler les bons comportements et réflexes pour se protéger et protéger les autres. Ces consignes ont aussi pour but d'optimiser les interventions des secours, des forces de l'ordre, des équipes communales, afin d'écarter le risque de mouvements de panique.

Prévenir et informer sont essentiels, tout comme la nécessité de disposer de structures administratives et techniques opérationnelles, pour répondre de manière efficace lorsque la crise survient.

Le Plan Communal de Sauvegarde, outil interne à l'administration, est le plan d'action de la commune qui prend en compte tous les risques, définit l'organisation de gestion de crise en coordination avec les services de secours et synthétise l'ensemble des moyens et dispositions à mettre en œuvre face à une situation d'urgence.

Ce DICRIM est un maillon important de la chaîne de secours. Nous vous remercions d'en prendre attentivement connaissance et de le conserver soigneusement.

Patricia DISSET
Adjointe au maire,
Chargée de la prévention
Et de la gestion des risques majeurs

Gilles DUMAS
Maire

L'INFORMATION - LA PRÉVENTION

En mairie :

Le Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde est le plan d'action de la commune définissant son organisation pour faire face et gérer tout type de crise.

Il détaille les modalités de diffusion de l'alerte, le fonctionnement de la cellule de crise, l'inventaire des organismes et moyens, les mesures adaptées à chaque risque, l'annuaire des structures et des correspondants.

En cas d'événement grave, le PCS est activé ainsi que la cellule de crise autour du Maire et des services communaux afin de coordonner les interventions sur le terrain et de répondre aux besoins de la population.

C'est un document opérationnel régulièrement mis à jour.

A L'ÉCOLE :

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Chaque établissement scolaire dispose de son Plan Particulier de Mise en Sûreté, un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne afin d'assurer la mise en sécurité de tous en cas d'accident majeur.

Ce plan définit notamment des lieux de confinement et/ou les modalités d'évacuation ainsi que les actions de gestion de crise dans l'attente de l'intervention des secours.

Vos enfants sont en sécurité à l'école, au collège, au lycée, vous ne devez donc pas aller les récupérer pour laisser la "voie libre" aux services de secours.

A DOMICILE :

Le Plan Familial de Mise en Sûreté (PFMS)

Se préparer à affronter la crise incombe aux pouvoirs publics mais également à chacun de nous.

Le PFMS permet à la famille de se préparer à réagir face à une durée de crise plus ou moins longue.

Le guide pratique "Je me protège en famille" (*téléchargeable avec ce lien : <https://mobile.interieur.gouv.fr/Media/Securite-civile/Files/je-me-protege-en-famille>*), vous aide à mieux vous protéger et à organiser votre autonomie : analyser les risques et reconnaître les signaux d'alerte, composer son kit d'urgence, répertorier les numéros d'urgence.

Le DICRIM vous aidera à élaborer votre plan.



- Une radio portable avec piles
- Une lampe de poche avec piles
- Des bouteilles d'eau potable
- Des couverture de survie
- Les copies de papiers personnels (carte identité, livret famille...)
- Une trousse à pharmacie et les médicaments habituels
- Des vêtements de rechange
- Un double des clés
- De l'argent liquide

Regroupez ces objets et placez-les dans un endroit connu et accessible à tous !

FACE AUX RISQUES, CONSTITUEZ VOTRE KIT D'URGENCE !

Pour quitter mon habitation sereinement

- Les photocopies de mes papiers (identité, assurance...)
- Le double des clés du domicile et du véhicule
- Un peu d'argent liquide
- Mes médicaments



Pour subvenir à mes besoins

- Une bouteille d'eau d'1,5L par personne
- De la nourriture n'ayant pas besoin de cuisson
- Un couteau multifonction
- Une trousse de premiers secours
- Des vêtements chauds et imperméables
- Une couverture de survie

Pour me signaler auprès des secours

- Un sifflet
- Une lampe torche dynamo avec piles de rechanges
- Un gilet rétro réfléchissant par personne



Pour rester informé

- Une radio avec piles de rechange
- Le chargeur de mon téléphone



Pour s'occuper en cas d'évacuation

- Des jeux de société
- Des revues

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES



A faire :

S'inscrire sur le site de la commune «villedefourques.fr/tele-alerte/ »

C'est un service de télé-alerte par sms et/ou appel téléphonique entièrement gratuit.

Il permet d'informer les foyers, les commerces et les établissements professionnels du territoire de la commune de tout événement grave et/ou imminent (inondation, canicule ...).

Rendez-vous sur le site internet de la commune (www.villedefourques.fr) pour, en quelques clics, rejoindre notre système de télé alerte.

JE M'INCRIS GRATUITEMENT :
<https://villedefourques.fr/tele-alerte/>



S'inscrire sur le registre nominatif communal

Le recensement des personnes âgées, fragiles, handicapées ou isolées est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux, sanitaires et communaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence.

La démarche est volontaire. L'inscription peut être effectuée par un représentant légal ou un tiers. La personne inscrite peut à tout moment modifier ou supprimer sa fiche.

Le registre nominatif communal est confidentiel. Il peut être communiqué sur demande à la Préfecture du Gard.

Pour vous inscrire sur ce registre, contactez l'accueil de la mairie par courriel : contact@mairiefourques30.fr

LA RÉSERVE COMMUNALE

La réserve communale de sécurité Civile (R.C.S.C.)

Créée en 2005 et forte de 80 volontaires bénévoles, la réserve communale de sécurité civile est placée sous l'autorité du maire. Elle vient en appui des autres services de sécurité civile en cas d'évènement graves, porte soutien et assistance à la population. Ses membres sont formés au cours d'exercices de simulation de crise.

Si vous êtes intéressés pour intégrer la RCSC de Fourques, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au 04.90.93.62.27.

Le Label pavillon orange

La commune de Fourques a été labellisée Pavillon orange 3 étoiles en 2012. Cette distinction nationale traduit l'engagement de la ville en matière de sécurité civile et de protection de la population face aux risques majeurs

Comment suis-je alerté ?

Au porte à porte

La police municipale et les équipiers de la Réserve Communale de Sécurité Civile vous avertissent chez vous.

Par divers supports de communication

- Message d'alerte auprès des fourquésiens inscrits sur la plate-forme « télé-alerte »
- Diffusion sur les panneaux d'information, le site internet de la ville, les réseaux sociaux
- Diffusion par l'intermédiaire des médias locaux, régionaux et nationaux.

Par la radio

C'est un outil essentiel pour être informer.

Il est nécessaire de disposer d'une radio à piles, utilisable en toutes circonstances.

France Bleu Gard Lozère	95.6 FM
France Bleu Provence	103.6 FM
France Bleu Vaucluse	100.4 FM
Sud Radio	95.2 FM
France Info	105.5 FM

LES RISQUES NATURELS



INONDATION

L'aléa de l'inondation reste le risque le plus probable et le plus sensible dans la commune. En effet, Fourques est située à la défluence du Grand et du Petit Rhône, à une altimétrie moyenne de 4m NGF, et elle est soumise au risque d'inondation.

Les niveaux d'alerte

Les niveaux de mise en alerte sont émis par le SYMADREM (Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du delta du Rhône et de la Mer) dont la mission est de surveiller, de gérer, d'entretenir les digues et de réaliser les travaux nécessaires pour protéger les personnes et les biens contre les risques d'inondations sur le Rhône.

Ces différents niveaux d'alerte sont déclenchés lorsque le débit atteint des seuils définis. Ceux-ci sont fixés en fonction de l'augmentation prévisible du débit du fleuve, de la durée de la crue et de la sollicitation accrue sur les ouvrages.

Vous êtes dans une zone soumise au RISQUE D'INONDATION

Consignes en cas d'inondation



Fermez portes,
fenêtres, soupiraux,
aérations



Montez à pied
dans les étages



N'allez pas chercher
les enfants à l'école,
ils y sont en sécurité



Fermez le gaz et
l'électricité



Ecoutez la radio
Attendez les
consignes des
autorités.



Ne téléphonez pas.
Libérer les lignes
pour les secours.



Ne descendez pas
dans un parking
souterrain ou un
sous-sol



Ne vous engagez pas
sur une route inondée
à pied ou en voiture



Ne buvez pas l'eau
du robinet

Les consignes à respecter

Avant

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde (Mairie, Préfecture).
- Disposer d'un poste de radio à piles.
- Prévoir les gestes essentiels tels que : amarrer les cuves, rassembler papiers, argent, nécessaire de toilette, médicaments (pour une éventuelle évacuation).
- Prévoir une réserve d'eau potable, des produits alimentaires et des couvertures.

Dès l'alerte

- Coupez l'électricité et le gaz.
- Ne téléphonez qu'en cas de besoin.
- Allez sur les points hauts (étages des maisons, élévations de terrain).
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils seront pris en charge.
- Tenez-vous prêt à évacuer les lieux à la demande des secours ou des autorités.
- Ne vous engagez pas sur une route inondée à pied ou en voiture.

Pendant

- Prévoir les moyens d'évacuation.
- Écouter la radio et les bulletins météo.

Après

- Aérer et désinfecter les lieux de vie.
- Chauffer dès que possible.
- Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche.
- Faire l'inventaire des dommages pour entamer les démarches de déclaration de sinistre au plus tôt auprès des assurances.



LE RISQUE SISMIQUE

Qu'est-ce qu'un séisme ?

Un séisme, ou tremblement de terre, résulte du mouvement brutal des terrains en profondeur, le plus souvent le long d'une cassure ou faille qui provoque des vibrations du sol. La magnitude (mesurée sur l'échelle de Richter) caractérise la puissance d'un séisme et correspond à l'énergie libérée par le séisme.

En fonction de son niveau, les vibrations peuvent durer quelques secondes à plus d'une minute environ. Elles peuvent engendrer la chute d'objets ou affecter les bâtiments jusqu'à leur ruine.

L'intensité permet de mesurer sur une échelle de I à XII les effets d'un séisme sur les hommes, les constructions ou l'environnement.

De manière générale, elle diminue à mesure que l'on s'éloigne de son épicentre.

Vous êtes dans une zone soumise au RISQUE SISMIQUE FAIBLE

Consignes en cas de tremblement de terre



Les consignes à respecter

Avant

- Repérer les points de coupure du gaz, de l'eau, de l'électricité.
- Fixer les appareils et les meubles lourds.
- Préparer un plan de groupement familial.

Pendant

Rester où l'on est.

À l'intérieur

- Se mettre près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres.
- Ouvrir les portes pour éviter leur blocage.
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école, ils sont pris en charge.

À l'extérieur

- Ne pas rester sous des fils électriques ou sous des ponts, corniches, toitures...

En voiture

- S'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses, se protéger la tête avec les bras.
- Ne pas allumer de flamme.
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école.

Après

- Après la première secousse, se méfier des répliques : d'autres peuvent intervenir.
- Ne pas prendre d'ascenseur pour quitter un immeuble.
- Vérifier l'eau, l'électricité, le gaz : en cas de fuite, ouvrir les fenêtres et les portes, quitter les lieux et prévenir les autorités.
- Si l'on est bloqué sous les décombres, garder son calme et signaler sa présence en frappant sur un objet stable comme une poutre, une canalisation...



LES MOUVEMENTS DE TERRAIN

Qu'est-ce qu'un mouvement de terrain ?

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements du sol ou du sous-sol d'origine naturelle (en raison de la fonte des neiges, d'une pluviométrie anormalement forte, d'un séisme, etc.) ou anthropique (terrassement, vibrations, déboisement, exploitation de matériaux ou de nappes aquifères, etc.).

Qu'ils soient lents ou rapides, ils peuvent entraîner un remodelage des paysages.

Celui-ci peut se traduire par la destruction de zones boisées, la déstabilisation de versants ou la réorganisation de cours d'eau.

Les tassements et affaissements de sols compressibles

Certains sols compressibles peuvent se tasser sous l'effet de surcharges (constructions, remblais) ou en cas d'assèchement (drainage, pompage).

Les variations de la quantité d'eau dans certains terrains argileux produisent des gonflements (période humide) et des tassements (période sèche) et peuvent avoir des conséquences importantes sur les bâtiments à fondations superficielles notamment.

Le retrait-gonflement des argiles

Les variations de la quantité d'eau dans certains terrains argileux produisent des gonflements (période humide) et des tassements (période sèche) et peuvent avoir des conséquences importantes sur les bâtiments à fondations superficielles notamment.

L'érosion de berges

L'érosion de berges est un arrachement des sols des berges d'un cours d'eau qui peut entraîner des glissements de terrain ou des éboulements.

**Vous êtes dans une zone soumise au
RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN**

Consignes en cas de mouvement de terrain

	PENDANT protégez-vous la tête avec les bras		APRES
l'intérieur	- abritez-vous sous un meuble solide - éloignez-vous des fenêtres	fermez le gaz et l'électricité	- éloignez-vous de la zone dangereuse - rejoignez le lieu de regroupement
l'extérieur	rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche	- évacuez les bâtiments et n'y retournez pas - ne prenez pas l'ascenseur	respectez les consignes des autorités

Les consignes à respecter

Avant

Prévoir les équipements minimums

- Radios portables avec piles.
- Lampes de poche.
- Eau potable.
- Papiers personnels.
- Médicaments urgents.
- Couvertures.
- Vêtements de rechange.

Organiser le groupe dont on est responsable.

- Discuter en famille pour prévoir protection, évacuation, points de ralliement... si une catastrophe survient

Pendant

En cas d'effondrement du sol

- Évacuer les bâtiments (sans utiliser les ascenseurs).
- Éloignez-vous de la zone dangereuse.
- Rejoignez les lieux de regroupement.

Après

- S'informer.
- Écouter et suivre les consignes données par la radio et les autorités.
- Informer les autorités de tout danger observé.
- S'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer.
- Apporter une première aide aux voisins dans la mesure du possible.
- Se mettre à la disposition des secours.



LE RISQUE CLIMATIQUE

La vigilance météorologique

Des phénomènes climatiques, fréquents et ordinaires, peuvent devenir extrêmes et avoir un impact important pour la sécurité des personnes.

La carte de vigilance, émise par Météo France, est actualisée deux fois par jour à 6h et à 16h pour avertir la population de l'éventualité d'un phénomène dangereux dans les 24h qui suivent. Le niveau de vigilance est présenté sous une échelle de 4 couleurs soit un niveau d'intensité de danger :

- Niveau 1 : risque faible, pas de vigilance particulière.
- Niveau 2 : risque moyen, être attentif, des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux sont prévus.
- Niveau 3 : risque fort, être très vigilant, phénomènes météo dangereux, se tenir informé de l'évolution météo et suivre les consignes.
- Niveau 4 : risque très fort, vigilance absolue, phénomènes d'intensité exceptionnelle, se tenir régulièrement informé et se conformer aux consignes.

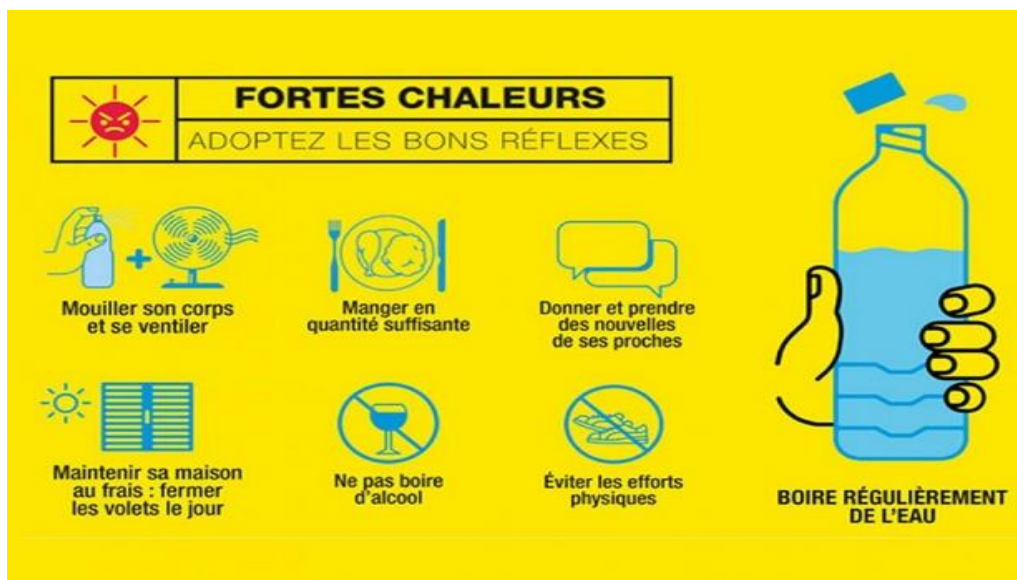


CANICULE ET FORTES CHALEURS

La canicule est un phénomène météorologique saisonnier récurrent dans notre région. C'est un épisode de température élevée, de jour comme de nuit, sur une période prolongée de 3 jours, lorsque le mercure ne descend pas la nuit en dessous de 24° et peut dépasser 35° le jour.

Chaque année, les autorités sanitaires activent le Plan National Canicule du 1er juin au 15 septembre. Une plate-forme téléphonique, à disposition du public, informe sur les réflexes à adopter en période de fortes chaleurs :

0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe de 9h à 19h).



Les bons réflexes

- Contacter le 15 en cas de malaise ou de troubles du comportement.
- Porter des vêtements amples, légers et de couleur claire et si vous sortez, protégez-vous du soleil (lunettes, chapeau, crème solaire)
- Tenir son logement au frais, fermer volets, fenêtres et rideaux pendant la journée et aérer le soir.
- Utiliser ventilateurs et climatiseurs, si vous en disposez, et sinon essayer de se rendre dans un endroit frais (grandes surfaces, cinémas, salles municipales ouvertes en cas d'alerte de niveau 4...) pendant 2 ou 3h/jour.
- Se mouiller et se rafraîchir (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour avec un brumisateur, un gant de toilette ou en prenant douche et bain.
- Boire beaucoup et plusieurs fois par jour (même sans sensation de soif), environ 1,5 litre d'eau par jour, pas trop glacée. Éviter l'alcool, les boissons à forte teneur en caféine (thé, café, cola) ou très sucrées (sodas) et manger normalement.
- Éviter les activités physiques (jardinage, bricolage, sport) et éviter de sortir aux heures les plus chaudes (11h/16h).
- Donner et prendre régulièrement des nouvelles de ses proches et, dès que nécessaire, demander de l'aide.

Nourrissons et enfants

- Veiller à les protéger en permanence de la chaleur (éviter les sorties aux heures les plus chaudes, les faire boire et les hydrater régulièrement, leur faire porter chapeau et lunettes de soleil et leur appliquer de la crème solaire pour les protéger des UV).
- Ne les laisser jamais dans une pièce mal ventilée ou un véhicule, même pendant une très courte durée.

VENTS VIOLENTS

Un vent est estimé violent et dangereux lorsque sa vitesse atteint 80 km/h en vent moyen et 100 km/h en rafales à l'intérieur des terres.

 Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri	 Ne vous promenez pas sur le littoral ou en forêt	 Arrêtez toute activité en plein air
 Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés	 VIGILANCE VENTS VIOLENTS	 En ville, soyez vigilants aux chutes possibles d'objets divers
 Placez les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison	 Ne prenez pas la mer, ne vous mettez pas à l'eau et stoppez toute activité nautique	 N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol
 • INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France • SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux • RESPECTEZ les consignes données par les autorités		

Les bons réflexes

Avant

- Ranger ou de fixer les objets susceptibles d'être endommagés ou emportés par le vent (tables, chaises, pots de fleurs...)
- Prévoir des moyens d'éclairage de secours en cas de panne d'électricité (lampes torches avec piles, bougies)
- Mettre à l'abri votre véhicule, vos animaux
- Élaguer les arbres proches de votre habitation.
- Gagner un abri en dur et fermer portes et volets

Pendant

Si vous êtes chez vous

- Ne pas sortir, de nombreux projectiles pouvant être mis en mouvement par le vent (tuiles, branches, tôles, panneaux publicitaires...)
- Ne pas rester derrière les fenêtres, porte-fenêtres et dans les vérandas
- Ne pas utiliser la cheminée, le conduit risquant d'être endommagé par le vent
- Couper le courant électrique et le gaz et débrancher les appareils multimédia et électroménager
- Se tenir informé de l'évolution de la situation

Si vous êtes à l'extérieur

Les déplacements en voiture doivent être évités au maximum, y compris pour aller chercher vos enfants à l'école (ils seront pris en charge par le personnel pédagogique).

Si vous êtes obligé de prendre votre voiture :

- Évitez les secteurs boisés, limitez votre vitesse sur route, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- Soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.

Si vous êtes bloqué dans votre voiture :

- Arrêtez-vous sur le bas-côté de la route, loin des arbres et pylônes
- Allumez vos feux de détresse pour vous signaler aux automobilistes et aux secours.

Si vous êtes à pied :

- Ne vous promenez pas en forêt ou sur le littoral
- Soyez vigilants face aux possibles chutes d'objets divers.

Après

- Ne pas s'approcher des pylônes et lignes électriques rompus ou à terre
- Récupérer ce qui peut l'être,
- Ne pas monter sur un toit pour le dégager (risque d'effondrement).
- Dégager les accès aux habitations,
- Couper branches et arbres qui risquent de tomber



PLUIES MÉDITERRANÉENNES INTENSES

Qu'est-ce qu'un phénomène de pluies intenses ?

Il s'agit d'un épisode météorologique récurrent dans le sud de la France caractérisé par un niveau de précipitations très élevé en un temps réduit.

Ces épisodes méditerranéens sont liés à des remontées d'air chaud, humide et instable en provenance de la Méditerranée qui peuvent générer des orages violents, parfois stationnaires. Ils se produisent de façon privilégiée en automne, moment où la mer est la plus chaude, ce qui favorise une forte évaporation. Plus la température de la mer est élevée, plus les risques de précipitations sont importants. L'arrivée d'air froid en altitude est également un élément concourant à l'intensification de la convection.



PLUIE - INONDATION

les 8 bons comportements en cas de pluies intenses

Je m'informe et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels	Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements	Je me soucie des personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables	Je m'éloigne des cours d'eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts
Je ne sors pas Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre	Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage	ROUTE INONDÉE Je ne m'engage ni en voiture ni à pied Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture	Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité

pluie-inondation.gouv.fr #PluieInondation

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE ● Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle ● Phénomènes dangereux et étendus ● Phénomènes localement dangereux	J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux	JE NOTE LES NUMÉROS UTILES Ma mairie 112 ou 18 Pompiers 114 pour les personnes sourdes et malentendantes 15 SAMU 17 Gendarmerie, Police
---	---	---



VIGICRUES

Les bons réflexes

- Se tenir informé de l'évolution de la situation et rester à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes-rendus officiels.
- Ne pas prendre sa voiture et reporter ses déplacements.
- Se soucier des personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables.
- S'éloigner des cours d'eau et ne pas stationner sur les berges ou sur les ponts.
- Ne pas Sortir. S'abriter dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre.
- Ne pas descendre dans les sous-sols et se réfugier en hauteur, en étage.
- Ne pas s'engager en voiture ni à pied sur : pont submersible, gué, passage souterrain, chaussée inondée... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture.
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école, ils sont en sécurité



NEIGE - VERGLAS

Ces phénomènes sont rares à Fourques mais peuvent néanmoins provoquer de graves perturbations.

Le Plan Neige de la collectivité est mis à jour chaque année et lorsqu'il est déclenché, l'objectif est prioritairement de réguler et rétablir la circulation automobile et piétonne dans les meilleures conditions.

 Limitez vos déplacements et privilégiez les transports en commun	 Munissez-vous d'équipements spéciaux pour votre véhicule : chaînes ou pneus hiver	 Respectez les restrictions de circulation et les déviations mises en place
 Emportez des vivres, des vêtements chauds et votre téléphone chargé	 VIGILANCE NEIGE-VERGLAS	 Facilitez le passage des engins de dégagement
 Installez les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments	 Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol	 Évitez les chutes en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile
 • INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France • SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux • RESPECTEZ les consignes données par les autorités		

Les bons réflexes

A la maison

- Limiter ses déplacements et être prudent et vigilants.
- Ne pas se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, etc.).
- Ne pas utiliser des chauffages d'appoint de manière continue, cela peut entraîner des incendies domestiques.
- Privilégier les transports en commun.
- Dégager la neige et saler les trottoirs devant son domicile tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne pas toucher aux fils électriques tombés au sol.
- Protéger les canalisations d'eau contre le gel.

Si vous êtes dans l'obligation de vous déplacer

- Adapter votre conduite, rouler au pas, manœuvrer en douceur, accentuer vos distances de sécurité.
- Assurer une bonne visibilité en dégivrant votre véhicule.
- Freiner le moins possible ! Freiner sur du verglas accentue fortement la perte de contrôle de votre véhicule. Si vous sentez que vous commencez à glisser, levez le pied de l'accélérateur et favorisez le frein moteur en rétrogradant.
- Laisser la priorité aux engins de salage et circulez sur leurs traces.
- Se méfier dans les zones à risques et doter votre véhicule d'équipements spéciaux si besoin comme des pneus à crampons.
- Préparer votre déplacement et votre itinéraire.
- Respecter les restrictions et déviations de circulation mises en place.
- Prévenir vos proches de votre trajet (point de départ et point d'arrivée).
- Prévoir un équipement minimum au cas où vous seriez obligés d'attendre plusieurs heures sur la route à bord de votre véhicule.
Si tel est le cas, ne quittez celui-ci sous aucun prétexte autre que sur sollicitation des services de secours.



GRAND FROID

Un épisode de grand froid se caractérise par sa persistance, son intensité et son étendue géographique et dure au moins deux jours. Tout comme la canicule, le grand froid constitue un danger pour la santé.

 Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri	 Habillez-vous chaudement et ne gardez pas de vêtements humides	 Emportez des vêtements chauds, des vivres et votre téléphone chargé
 Évitez les efforts brusques		 Prévenez le 115 si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté
 N'utilisez pas les chauffages à combustion en continu	 Vérifiez le bon état de marche de votre installation de chauffage	 Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement
 • INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France • SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux • RESPECTEZ les consignes données par les autorités		



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

| @Place_Beaurevoir | @interieur | @interieur | www.interieur.gouv.fr

Les bons réflexes

Avant

- Faire vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude.
- S'assurer du bon fonctionnement des ventilations.
- Aérer quotidiennement votre habitation au moins 10 min par jour.

Pendant

- Eviter de se déplacer, particulièrement les enfants et les adultes de plus de 65 ans.
- Limiter les efforts physiques et les d'activités à l'extérieur.
- Ne pas faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu.
- Eviter de sortir le soir.
- Se nourrir convenablement et ne pas consommer d'alcool.
- Maintenir la température ambiante du domicile à un niveau convenable d'environ 19 degrés.

Si vous devez impérativement sortir

- Adapter votre habillement : couvrir les parties du corps les plus sensibles au froid : les pieds, mains, cou et tête.
- Porter de bonnes chaussures pour éviter les chutes.

En voiture

- Prendre une couverture, un téléphone dont la batterie est chargée et vos médicaments habituels au cas où votre véhicule serait bloqué par la neige.
- Si vous trouvez une personne en difficulté dans la rue, appelez le 15.

Si vous devez impérativement sortir avec un enfant ou un nourrisson

- L'habiller chaudement et le couvrir le plus possible.
- Transporter de préférence votre enfant dans les bras, dans un landau ou une poussette afin qu'il puisse bouger régulièrement.

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES



TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Le risque de transport de matières dangereuses ou risque TMD est consécutif à un accident se produisant lors d'un transport, par voie routière, ferroviaire, aérienne, voie d'eau ou par canalisation, de matières dangereuses.

SIGNALETIQUE APPLIQUEE AU TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

Classe 1			Matières et objets explosibles
Classe 2			Gaz
Classe 3			Liquides inflammables
Classe 4			4.1 - Solides inflammables 4.2 - Matières sujettes à inflammation spontanée
Classe 5			4.3 - Matières dégageant des gaz inflammables au contact de l'eau 5.1 - Matières comburantes 5.2 - Peroxydes organiques
Classe 6			6.1 - Matières toxiques 6.2 - Matières infectieuses
Classe 7			Matières radioactives
Classes 8 & 9			8 - Matières corrosives 9 - Matières et objets dangereux divers

MARQUES			
Matières transportées à chaud	Dangereux pour l'environnement	Quantités limitées	Quantités exceptées

© CYPRES

A ceci, s'ajoutent les codes danger et matière :

33	Code danger
1203	Code matière

Vous êtes dans une zone soumise au RISQUE DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Consignes en cas d'accident



▶ rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche



▶ écoutez la radio



▶ respectez les consignes des autorités



▶ n'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer



▶ ne fumez pas, pas de flamme ni d'étincelle



▶ ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours

Les consignes à respecter

Avant

- Disposer d'une radio à piles
- Savoir identifier un convoi de matières dangereuses : les panneaux et les pictogrammes apposés sur les unités de transport permettent d'identifier le ou les risques générés par la ou les matières transportées.

Pendant

- Écouter la radio locale pour consignes à suivre.
- Fermer les volets.
- Boucher les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations, cheminée ...).
- Arrêter la ventilation.
- S'éloigner des portes et fenêtres.
- Ne pas fumer.
- Se laver en cas d'irritation et, si possible, se changer en cas de contact avec un produit toxique.

Si vous êtes témoin de l'accident

- Baliser les lieux du sinistre avec une signalisation appropriée pour éviter le sur-accident.
- Pas de flamme, ni d'étincelle.
- Donner l'alerte aux pompiers, à la police ou à la gendarmerie en précisant le lieu exact, le moyen de transport, la nature du sinistre, le numéro et le codage du produit et la présence ou non de victime.

En cas de fuite de produit

- Rejoindre le bâtiment le plus proche et se mettre à l'abri.
- Ne pas toucher ou entrer en contact avec le produit.
- Ne pas fumer.
- Quitter la zone de l'accident : s'éloigner si possible perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un éventuel nuage toxique

Après

- Se conformer aux consignes de sécurités diffusées par les services de secours et autorités.
- Aérer le local de mise à l'abri.
- Si vous pensez avoir été en contact avec un produit toxique et en cas d'irritation : se doucher, changer de vêtements, se présenter à un médecin.



RUPTURE DE BARRAGE

Qu'est-ce qu'un barrage ?

Un barrage est un ouvrage établi en travers du lit d'un cours d'eau, retenant ou pouvant retenir de l'eau. Il a pour fonctions principales la régulation du cours d'eau, l'alimentation en eau des villes et la production d'énergie électrique.

Un barrage n'est pas inerte. Il vit, travaille et vieillit en fonction des efforts auxquels il est soumis. Le risque majeur lié à la présence d'un barrage est la rupture, entraînant la formation d'une onde de submersion très destructrice et l'inondation de la vallée en aval. Celle-ci pourra avoir des conséquences considérables à l'aval de l'ouvrage, de nature humaine, économique, environnementale et patrimoniale.

Cette rupture correspond à une destruction partielle ou totale de l'ouvrage, elle peut être progressive, par érosion ou brutale. Ses causes sont de différentes natures :

- techniques : défaut de fonctionnement des vannes permettant l'évacuation des eaux, vices de conception, de construction ou de matériaux, vieillissement des installations.
- naturelles : séismes, crues exceptionnelles, glissements de terrain.
- humaines : insuffisance des études préalables et du contrôle d'exécution, erreurs d'exploitation, de surveillance et d'entretien, malveillance.

Le type de rupture dépend des caractéristiques propres du barrage. Ainsi, elle peut être :

- progressive : dans le cas des barrages en remblais, par érosion régressive, suite à une submersion de l'ouvrage ou à une fuite à travers celui-ci ;
- brutale dans le cas des barrages en béton, par renversement ou par glissement d'un ou plusieurs plots.

Vous êtes dans une zone soumise au RISQUE RUPTURE DE BARRAGE

Consignes en cas de rupture

SELON LES LIEUX



▶ gagnez immédiatement les hauteurs



▶ montez à pied immédiatement dans les étages des immeubles repérés



▶ n'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer

Les consignes à respecter

Avant

- Connaître le signal d'alerte et les consignes pour la zone du premier quart d'heure.
- Connaître les points hauts sur lesquels se réfugier (collines, étages élevés des immeubles résistants), les moyens et itinéraires.

Pendant

- Gagner immédiatement les points hauts les plus proches ou à défaut les étages supérieurs d'un immeuble élevé et solide.
- Ne pas prendre l'ascenseur.
- Ne pas revenir sur ses pas.
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école.
- Ecouter la radio et s'informer de l'évolution de la situation.

Après

- Attendre les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte pour quitter les points hauts et regagner son domicile.
- Aérer et désinfecter les pièces qui seraient inondées.
- Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche.
- Chauffer dès que possible.

LE RISQUE ATTENTAT

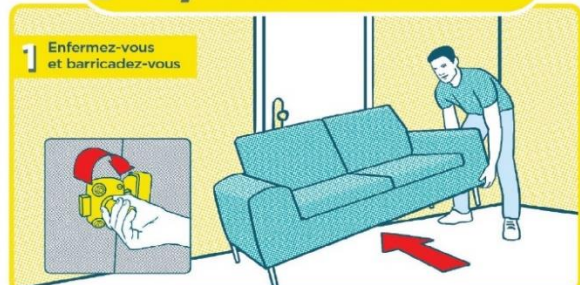
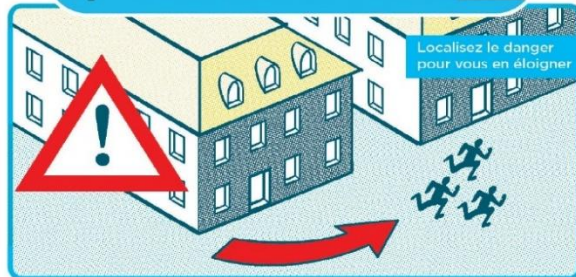
RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER

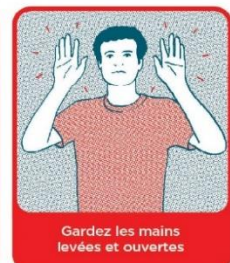
si c'est impossible

2/ SE CACHER



3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

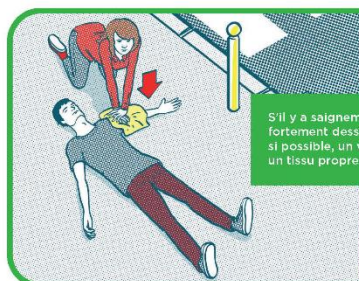
- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES SECOURS, CES COMPORTEMENTS PEUVENT SAUVER DES VIES.

LES GESTES D'URGENCE

SI QUELQU'UN A ÉTÉ BLESSÉ AUTOUR DE VOUS



S'il y a saignement, appuyez fortement dessus en utilisant, si possible, un vêtement ou un tissu propre.



Posez un garrot si vous ne parvenez pas à stopper le saignement abondant d'un membre :
• faites un nœud coullissant entre la plaie et la racine du membre concerné à l'aide d'une écharpe, cravate ou ceinture ;
• serrez jusqu'à l'arrêt du saignement et veillez à ce que cela ne se desserre pas.



Dans tous les cas, aidez la personne à s'installer dans la position dans laquelle elle se sent le mieux. Pour la protéger du froid, couvrez-la avec un vêtement chaud.

Si la plaie est sur le thorax : mettez-la en position assise ou semi assise.

Pour une plaie au ventre : mettez-la en position allongée sur le dos.



Si la personne est inconsciente ou perd connaissance, tournez-la sur le côté, comme si elle dormait en chien de fusil, en position latérale de sécurité (PLS).



Faites en sorte qu'elle puisse respirer correctement.

PUIS APPELEZ LES SECOURS : **15 SAMU 18 POMPIERS 112 N° EUROPÉEN 114** 📞 📱



PRÉVENTION

Avant l'arrivée des secours, quelques réflexes peuvent sauver des vies. Formez-vous aux gestes d'urgence. RDV sur <https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Les-gestes-qui-sauvent>





LE RISQUE INCENDIE

Si la commune de Fourques n'est pas classée en zone sensible feux de forêt, elle est toutefois proche de nombreux massifs boisés.

Le risque incendie reste très présent surtout en période estivale lors des fortes chaleurs.

Avant de vous engager dans un massif boisé, vous devez en vérifier les conditions d'accès.

En effet, pour protéger promeneurs et sites, l'accès, la circulation, la présence de personnes ainsi que les travaux sont réglementés par arrêté préfectoral.

Vous êtes dans une zone soumise au RISQUE D'INCENDIE

Consignes en cas d'incendie

L'INCENDIE APPROCHE



- ▶ dégagez les voies d'accès et les cheminements d'évacuation
- ▶ arrosez les abords



- ▶ fermez les vannes de gaz et de produits inflammables

L'INCENDIE EST A VOTRE PORTE



- ▶ rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche



- ▶ fermez volets, portes et fenêtres
- ▶ calfeutrez avec des linges mouillés



- ▶ ne vous approchez jamais d'un feu de forêt
- ▶ ne sortez pas sans ordre des autorités

Les consignes à respecter

Avant

- Débroussailler.
- Vérifier l'état des fermetures des portes, fenêtres et volets ainsi que la toiture.
- Prévoir les moyens de lutte (points d'eau, matériel).
- Repérer les chemins d'évacuation, les abris et les faire connaître aux personnes qui séjournent chez vous.

Pendant

L'incendie approche

- Dégager les voies d'accès et les cheminements d'évacuation (ouvrir le portail).
- Arroser les abords et le bâtiment.
- Fermer les vannes de gaz et retirer les produits inflammables.

L'incendie est à votre porte

- Rentrer rapidement dans un bâtiment en dur le plus proche.
- Fermer volets, portes et fenêtres.
- Calfeutrer avec des linges mouillés toutes les entrées d'air et arrêter la ventilation.
- Respirer au travers d'un linge humide.
- Si votre environnement est enfumé, souvenez-vous que l'air frais est au sol.
- En voiture, gagner si possible une zone dégagée et allumer les phares pour être repéré.
- Suivre les instructions des pompiers et des autorités.

Après

- Éteindre les foyers résiduels.
- Aérer les lieux de vie.
- Signaler toute reprise de feu.



LE RISQUE SANITAIRE

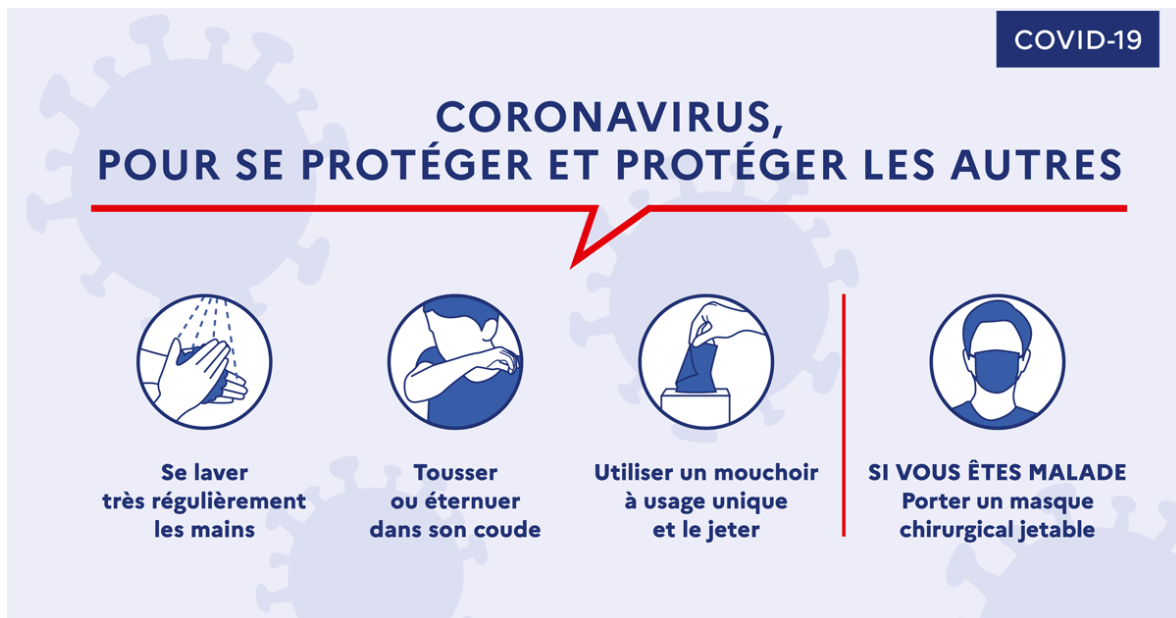
Ce risque peut être de plusieurs origines : animale (cf. grippe aviaire), bactériologique (pollution de l'air, de l'eau cf. légionellose), climatique, humaine (maladies contagieuses)

Les épidémies et pandémies (cf. Covid-19) relèvent de cette catégorie et nous connaissons les bons réflexes :

- Se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydroalcoolique
- Éviter tout contact avec une personne malade
- Porter un masque pour se protéger et protéger les autres

Dans tous les cas :

- Suivre les consignes des autorités
- Écouter les médias
- En cas de symptôme correspondant à l'alerte, appeler son médecin traitant



MÉMO A RETENIR DANS TOUS LES CAS

Se mettre à l'abri du danger



N'allez pas chercher les enfants à l'école, ils y sont en sécurité



Ne téléphonez pas. Libérer les lignes pour les secours.



Fermez le gaz et l'électricité



Ecoutez la radio Attendez les consignes des autorités.

Appliquer rapidement ces consignes

Inondation		Monter à pied dans les étages.	
Sismique		S'abriter sous un meuble solide.	
Mouvement De terrain		S'éloigner de la zone dangereuse.	
Incendie		Fermer les volets, portes et fenêtres. Calfeutrer avec des linges mouillées.	
Transport de matières dangereuses		S'éloigner de la zone dangereuse.	
Rupture de barrage		Gagner immédiatement les hauteurs.	

CONTACTS UTILES

Secours

- SAMU 15
- Police / Gendarmerie..... 17
- Sapeurs-Pompiers..... 18
- Urgences européennes..... 112
- Urgences Sourde et Malentendant 114

Services et institutions

- Police municipale..... 04.90.93.62.27
- Gendarmerie de Bouillargues..... 04.66.20.12.36
- Gendarmerie de Bellegarde 04.66.01.64.81
- Pompiers..... 112
- Mairie de Fourques 04.90.96.62.27
- Dépannage Gaz..... 0.800.47.33.33
- Dépannage électricité..... 09.72.67.50.30
- Numéro vert canicule 0.800.06.66.66

Sites internet

- Ville de Fourques www.villedefourques.fr
- Météo France www.vigilance.meteofrance.com
- Vigilance Inondation..... www.vigicrue.gouv.fr
- Portail prévention risques www.georisques.gouv.fr
- Préfecture du Gard www.gard.gouv.fr

Radios

- France Bleu Gard Lozère 95.6 FM
- France Bleu Provence 103.6 FM
- France Bleu Vaucluse 100.4 FM
- Sud Radio 95.2 FM
- France Info 105.5 FM